

Déclaration de Ngor sur l'hygiène et l'assainissement
Adoptée le 27 mai 2015 lors de la 4eme conférence régionale sur
l'assainissement en Afrique (AfricaSan4)

Préambule

Nous, ministres et chefs de délégation, en charge de l'hygiène et de l'assainissement de l'Afrique, ainsi que les hauts fonctionnaires, chercheurs, société civile, partenaires au développement et secteur privé participant à la quatrième Conférence régionale sur l'hygiène et l'assainissement en Afrique (AfricaSan4) tenue du 25 au 27 mai 2015 à Dakar et organisée par le gouvernement du Sénégal avec l'appui du conseil des ministres africains de l'eau et l'assainissement (AMCOW).

Reconnaissant que même si environ 133 millions de personnes en Afrique ont eu accès à un assainissement amélioré depuis 1990, ces progrès demeurent insuffisants face à la croissance démographique; beaucoup de pays ne disposent pas d'un leadership à haut niveau adéquat de ressources humaines et financières pour la mise en œuvre des politiques publiques existantes et peinent à traiter les questions d'équité, à construire, gérer et maintenir les systèmes et services d'assainissement et susciter un changement de comportement en matière d'hygiène à l'échelle;

Conscients qu'environ 61 % de personnes vivant en Afrique n'ont pas accès à l'assainissement amélioré et que 21 % pratiquent la défécation à l'air libre;

Constatant que ce manque d'accès à l'assainissement amélioré ainsi que les mauvaises pratiques d'hygiène causent de nombreuses maladies et entraînent des coûts associés d'ordre économique, humain, social, sanitaire et environnemental qui constituent un lourd fardeau pour les pays africains,

Réaffirmant le droit humain à l'eau potable et l'assainissement pour tous

Accueillant favorablement les aspirations des Objectifs provisoires de Développement Durable qui incluent un objectif spécifique que «d'ici 2030, l'accès adéquat et équitable à l'hygiène et l'assainissement pour tous et mettre fin à la défécation en plein air, avec un accent particulier sur les besoins des femmes et des filles et les personnes en situation de vulnérabilité», avec un engagement de les intégrer dans les politiques et plans nationaux.

Reconnaissant que le temps est venu de tirer les leçons des engagements d'e-Thekwini et de les remplacer par la "Déclaration de Ngor sur l'hygiène et l'assainissement" tout en définissant des indicateurs précis pour le suivi des progrès.

La Vision

La vision formulée par les ministres Africain en charge de l'hygiène et l'assainissement lors de la conférence AfricaSan4 tenue à Dakar (Sénégal) se résume comme suit:

Réaliser un accès universel aux services appropriés et durables d'hygiène et d'assainissement et mettre fin à la défécation à l'air libre d'ici 2030.

Engagements

Afin de réaliser cette vision, nos gouvernements s'engagent à:-

1. Mettre l'accent sur les plus pauvres, les plus marginalisées et aux personnes n'ayant pas à accès aux services d'hygiène et d'assainissement, dans le but d'éliminer progressivement les inégalités dans l'accès et l'utilisation des services et à mettre en œuvre des stratégies locales et nationales mettant l'accent sur l'équité et la durabilité ;
2. Mobiliser des soutiens et ressources au niveau politique le plus élevé pour l'hygiène et l'assainissement afin de prioriser l'hygiène et l'assainissement dans les plans de développement nationaux ;
3. Etablir et faire le suivi des lignes budgétaire dédiées à l'hygiène et l'assainissement qui augmentent annuellement afin d'atteindre l'objectif minimum de 0,5% du PIB d'ici 2020 ;
4. S'assurer d'un leadership fort et d'une coordination à tous les niveaux pour une gouvernance durable de l'hygiène et de l'assainissement à travers les secteurs plus particulièrement ceux de l'eau, de la santé, de la nutrition, de l'éducation, du genre et de l'environnement ;
5. Elaborer et financer des stratégies afin de combler les déficits de ressources humaines dans le secteur de l'hygiène et d'assainissement à tous les niveaux
6. Assurer la fourniture de services d'assainissement inclusifs gérés en toute sécurité et d'infrastructures fonctionnelles de lavage des mains dans les lieux et institutions publics ;
7. Eliminer progressivement les déchets non traités en encourageant leur utilisation à des fins productives ;
8. Habilitier et engager le secteur privé dans le développement de produits et services d'hygiène et d'assainissement innovants, plus particulièrement pour les marginalisés et les personnes qui n'ont pas accès ;
9. Mettre en place des systèmes de suivi, de rapportage, d'évaluation, d'apprentissage et de revue pilotes par les gouvernements ;
10. Participer activement aux processus AfricaSan de l'AMCOW et mettre en œuvre les conclusions qui s'en dégagent.

En outre, nous appelons:

1. *Toutes les personnes vivant en Afrique, en particulier les jeunes, à utiliser et à entretenir les services d'hygiène et d'assainissement avec responsabilité et dans la dignité ;*
2. *AMCOW à prioriser et à allouer des ressources adéquates pour l'hygiène et l'assainissement à travers la mobilisation de nouvelles sources de financement substantielles et dédiées au secteur ;*

3. *AMCOW* à faciliter la mise en place et la gestion de systèmes et processus de suivi des performances et de la redevabilité de la Déclaration de Ngor ;
4. *Institutions de formation* en Afrique à renforcer les capacités locales afin de fournir des services appropriés conformes à la demande ;
5. *Institutions de recherche en Afrique* à renforcer la recherche-action et développer des solutions locales appropriées et novatrices ;
6. *La société civile* en Afrique à développer une vision et stratégie commune, transparente et cohérente impliquant l'ensemble des acteurs pour la réalisation de la Déclaration de Ngor ;
7. *Les institutions traditionnelles, les leaders religieux et les organisations religieuses* à apporter un appui fort et équitable aux activités d'hygiène et d'assainissement dans leurs communautés ;
8. *Le secteur privé* à renforcer son engagement sur toute la chaîne de valeur de l'assainissement et de l'hygiène afin d'améliorer l'innovation et l'efficacité ;
9. *Les banques de développement, donateurs et partenaires techniques et financiers* à accroître leur soutien aux efforts menés par les gouvernements pour l'accès universel à l'hygiène et à l'assainissement et apporter un appui financier conforme aux engagements de responsabilité et de redevabilité.

En reconnaissance de ce qui précède, nous formulons la présente déclaration à Ngor,
Dakar ce 27 mai, 2015

Signée par